

Notre Santé En Danger

Usagers, Professionnels de la Santé, Elus... IL EST TEMPS DE REAGIR ENSEMBLE !

La santé de chacune et chacun passe par un service public de santé et des soins de qualité et de proximité avec des personnels en nombre et formés.

Arrêtons la casse de la santé !

Après des années d'une politique de réduction des moyens et de réformes successives, la mise en place par la loi Hôpital Patients Santé Territoires (*loi BACHELOT*) des Agences Régionales de Santé (ARS) accélère la privatisation de notre système de santé.

Pour le service public, cela se traduit par des fermetures de services, fusions d'hôpitaux et réductions de personnels... Cela aboutit à de véritables déserts médicaux, dans les secteurs urbains comme à la campagne. La permanence des soins est menacée. Pour les malades et leurs proches, les distances augmentent, avec tous les risques et les coûts supplémentaires que cela comporte.

Les directeurs des ARS, nommés par le gouvernement, sont des superpréfets sanitaires régionaux. Ils détiennent tous les pouvoirs pour organiser la santé dans son ensemble, en appliquant les directives gouvernementales. La représentation des usager(e)s,

des salarié(e)s, des personnels et des élu(e)s est réduite. Planifiant la désorganisation et la réduction des soins publics, les ARS favorisent le transfert vers le privé lucratif des soins les plus rentables, pour le plus grand profit des groupes financiers de la santé et de leurs actionnaires. Le nombre de centres de santé, de services de PMI diminue, la médecine scolaire est en voie de disparition, la médecine du travail risque d'être totalement sous le contrôle du patronat.

Les maternités de proximité ferment les unes après les autres et sont remplacées par des usines à bébés.

Pour les IVG, les objectifs sont aussi de concentrer leurs pratiques dans quelques centres et d'en fermer beaucoup d'autres. La psychiatrie peu à peu privée de ses moyens de soin devient un instrument de contrôle social s'appuyant sur le tout sécuritaire.

La sécurité sociale financée par les cotisations en fonction des revenus doit permettre à chacun de bénéficier des soins selon ses besoins : c'est un principe solidaire.

Arrêtons la casse de la sécu !

De nombreuses mesures ont fait reculer ce principe solidaire : forfaits, franchises, dépassements d'honoraires, pénalités, déremboursements... Ce qui reste à la charge des foyers ne cesse d'augmenter.

Tout cela pousse vers l'assurance privée individuelle celles et ceux qui en ont encore les moyens et c'est par millions aujourd'hui que des gens diffèrent ou renoncent aux soins.

Le gouvernement veut privatiser la protection sociale en favorisant la création d'un marché pour les assurances privées. Chaque annonce d'exonération de cotisation pour une entreprise ou un emploi met à mal le financement solidaire de la sécurité sociale. Le projet sur la dépendance prévoit l'obligation de souscrire une assurance individuelle privée dès l'âge de cinquante ans, ce qui remet en cause le principe fondamental de solidarité.

**→ Pour sauvegarder et promouvoir la Santé publique
→ Pour la Sécurité Sociale Universelle et Solidaire**

**Journée nationale d'action le Samedi 2 avril 2011
à BORDEAUX, Manifestation à 14h30
Place de la République**

**ACCÈS AUX SOINS PARTOUT, POUR TOUTES ET TOUS :
C'est un DROIT ! DÉFENDONS-LE !**

Premiers signataires girondins : AC !, ATTAC, CGT Santé et Action sociale 33, Collectifs Haillan, Libournais, Rive droite et Sud Gironde-Entre deux mers, COSS33, CNT Culture, EE-les Verts, Femmes Egalité, FASE, FSU, GU, Jeunes socialistes de Gironde, La santé un droit pour tous, MRC33, Mutuelle Entrain, Mutuelle Familiale Aquitaine, NPA, PCF, PCOF, PG, Solidaires33, Sud Santé sociaux,

Pour Contact : 0685635038

IPNS-Ne pas jeter sur la voie publique